FICHE TECHNIQUE

Non-tissé de protection et de recouvrement

PROTECTION BLEU RESPIRANT

Non-tissé de protection réutilisable avec revêtement antidérapant et film PE bleu légèrement respirant

Poser. Travailler. Retirer sans résidu.

Un non-tissé légèrement respirant pour la plupart des revêtements de sol : protège efficacement pendant les travaux de construction et de rénovation, adhère de manière sûre grâce à ses propriétés collantes et se retire sans résidu pour être réutilisé.

140	2,0	100–200	3
g/m²	mm	cm	mois
GRAMMAGE	ÉPAISSEUR	LARGEUR	DURÉE D'UTILISATION

COMPOSITION

- Non-tissé en 100 % fibres de polyester
- Consolidé mécaniquement (aiguilleté)
- Pulvérisé avec un liant acrylique souple
- Couleur : blanc-bleu
- Laminé avec un film PE bleu imperméable

VOS AVANTAGES

- Facile à manipuler et à découper
- Réutilisable
- Excellente résistance aux chocs
- Reste plat et lisse, ne glisse pas

1 Domaine d'application

Le protection bleu respirant est légèrement respirant et convient à la plupart des revêtements de sol pendant les travaux de construction et de rénovation. Grâce à ses propriétés adhésives, le non-tissé crée un environnement de travail sûr. Il se retire facilement et peut être réutilisé. Le protection bleu respirant reste toujours plat et lisse et ne glisse pas, pour une sécurité accrue.

2 Données techniques

PROPRIÉTÉ	MÉTHODE D'ESSAI	RÉSULTAT
Grammage	ISO 9073-1	**140 g/m² ± 15 %**
Épaisseur (à 0,5 kPa)	ISO 9073-2	**2,0 mm ± 15 %**
Résistance à la traction longitudinale (MD)	ISO 9073-3	**100 N/5 cm**
Résistance à la traction transversale (CD)	ISO 9073-3	**100 N/5 cm**
Résistance au glissement	Méthode interne (charge 15 g/cm²) – éch. A4	**> 150 N**
Test de la bille roulante	EN 1721	**< 300 mm**
Perméabilité à la vapeur d'eau	ASTM E-96 (38 °C – 90 % HR)	**70 g/24 h·m²**

Tonet AG
Aarefeldstrasse 18
4658 Däniken

+41 62 295 09 11
verkauf@tonet.ch
www.tonet.ch

PROPRIÉTÉ	MÉTHODE D'ESSAI	RÉSULTAT
Stockage	–	**12 mois (25 °C ± 10 %), au sec, à l'abri de la lumière directe**
Durée d'utilisation	–	**3 mois maximum**

3 Conditionnement

100–200	25–50
cm	**m**
LARGEUR DE ROULEAU (-0/+2)	LONGUEUR DE ROULEAU (-0)

4 Remarque d'application

N'utilisez pas le protection bleu respirant sur des revêtements de sol fraîchement posés, des carrelages fraîchement posés, des sols poreux ou des parquets fraîchement scellés ou huilés. En cas de doute, veuillez contacter au préalable Tonet AG – nous nous ferons un plaisir de vous conseiller.

N° D'ARTICLE	VERSION	DATE D'ÉDITION	REMPLACE	IMPORTATEUR CH
1330655	1.0	21 septembre 2026	– (1ère édition)	Tonet AG, Däniken

Les indications figurant dans cette fiche technique sont fournies à titre purement informatif et ne constituent pas une fiche de spécifications contractuelle. Les valeurs indiquées sont des valeurs moyennes issues d'essais en laboratoire selon les méthodes mentionnées ; elles n'impliquent aucune garantie de propriétés ni de responsabilité. Les conditions d'application échappant à notre contrôle, il appartient à l'utilisateur de vérifier, par ses propres essais, l'adéquation du produit à l'usage prévu avant toute mise en œuvre. La parution de cette édition annule et remplace toutes les éditions précédentes.

Metteur sur le marché et importateur pour la Suisse :
Tonet AG, Aarefeldstrasse 18, 4658 Däniken, Téléphone +41 62 295 09 11, verkauf@tonet.ch, www.tonet.ch